

TERRAIN A BATIR

Vous vendez :

- Un terrain
- Votre acquéreur souhaite y construire une maison

CONDITIONS DE LA VENTE

Prix de vente :

Agence immobilière, si oui :

Coordonnées :

Conditions particulières :

- Entrée en jouissance différée
- Entrée en jouissance anticipée
- Création de servitude

Montant commission :

Charge : Vendeur Acquéreur

Autres :

PIECES A TRANSMETTRE

- Pièce d'identité / Passeport / Titre de séjour
- Titre de propriété
- Offre d'achat
- Taxe foncière

Diagnostics techniques :

Objet	Bien Concerné	Validité
Etat des risques (ERP)	Dans tous les cas	6 mois

Lotissement ou groupe d'habitation :

- Président de l'ASL :

Nom :

Adresse ou courriel :

Pièces :

- Dernier appel de charges
- Statuts de l'association syndicale libre (ASL)
- Convocation à la prochaine AG
- Cahier des charges du lotissement / du groupe d'habitations
- Procès verbaux des assemblées générales des colotis des trois dernières années

Si une division du terrain doit précéder la vente :

Oui Non

Si oui, pièces à transmettre :

- Plan de division (ou son projet) établi par le géomètre
- Plan de bornage
- Déclaration préalable de division déposée en mairie
- L'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable délivré par la mairie
- Document d'arpentage (ou son projet)

Merci pour votre confiance.

Nous restons à votre écoute pour toutes précisions

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BIEN

Equipements :

- Ancienne fosse septique Cuve (gaz ou fuel) hors-sol ou enterrée * Construction faible ou en ruine (abri, cabanon, auvent....)
- Puits ou forage * Dispositif de récupération de l'eau de pluie / Puits perdu *

Autres :

Occupation du bien :

- Loué avec bail écrit Loué avec bail oral Occupation sans titre Innocupé

Autres

Est-ce que votre terrain a fait l'objet de travaux de remblaiement ?

- Oui Non

Le terrain vendu a-t-il fait l'objet de conventions particulières avec vos voisins (servitudes par exemple) ?

- Oui Non

Si

oui,

lesquelles

* Rayer la(es) mention(s) inutile(s)

N.B. : En cas de difficulté ou d'interrogation pour compléter le questionnaire, n'hésitez pas à nous contacter.

ORGANISATION DU RENDEZ-VOUS DE PROMESSE

Afin que nous puissions organiser le rendez-vous de signature de compromis ou promesse de vente, nous vous laissons le soin de nous indiquer vos disponibilités (lundi-vendredi, 9-12 heures, 14-18 heures).

Vos disponibilités :

Vos empêchements :

Merci pour votre confiance.

Nous restons à votre écoute pour toutes précisions